

Lésigny, le 18 septembre 2026
Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 24 septembre 2026 à 20h
Salle des mariages
Mairie, 6 rue de Villarceau – 77150 Lésigny**

Ordre du jour

- Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2026
- Compte-rendu des décisions municipales
- Convention de financement et de gestion du Fonds de Solidarité Logement (FSL) avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne pour l'année 2026
- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG n°2) 2026– 2030
- Approbation du rapport d'activité 2025 du SIETOM77(Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères)
- Approbation du rapport d'activité 2025 du SyAGE (Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin Versant Yerres/Seine)
- Convention de prestation de service pour le contrôle de diagnostic des installations d'assainissement non collectif et leur contrôle périodique
- Règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Programme d'action du plan de sobriété en eau
- Convention entre la société du Réseaux de Transport d'Electricité (RTE) et la commune de Lésigny dans le cadre des travaux des lignes à haute tension
- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le SDESM pour l'enfouissement des réseaux d'électrification dans le secteur rue du Vieux Pavé de Paris
- Fixation de la surtaxe communale de l'eau potable et de la contre-valeur de la redevance de performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026
- Fixation des montants des amendes administratives en cas de dépôts sauvages
- Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la forêt de Fontainebleau à la suite des incendies
- Subvention complémentaire 2026 au Comité de Jumelage de Lésigny
- Demande de subventions de fonds concours pour l'année 2026
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'attaché principal, de catégorie A, un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, un poste de technicien et deux postes d'adjoint technique principal de 2ème classe dans le cadre des évolutions professionnelles des agents et des besoins de la Collectivité
- Modification du tableau des emplois : création d'un poste de rédacteur à temps complet, de catégorie B, dans la filière administrative
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe, de catégorie C, dans la filière technique, à temps complet
- Avenant n° 14 à la convention de partenariat relative à la mise en place d'un contrat « maintien de salaire collectif » pour les agents

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Benoit SCHMIT



Affiché le 18 septembre 2026